

L'Alliance 4 Democracy de Sunshine Coast a été mise sur pied en 2011 pour aborder une variété d'enjeux, y compris le déficit démocratique au Canada. L'un des principaux enjeux sur lesquels nous nous sommes penchés est le système électoral déficient, qui, actuellement, ne reflète pas les souhaits de la population canadienne. Quand un gouvernement majoritaire peut être formé par moins de 39 % des voix, comme cela s'est produit lors des deux dernières élections, il est temps d'analyser d'autres démocraties modernes en vue de trouver des solutions.

Nous nous sommes rapidement rendu compte qu'un système fondé sur la représentation proportionnelle (RP), comparativement à un système majoritaire (ou système majoritaire uninominal à un tour), reflétait mieux les souhaits de la population et ouvrait la voie à une participation accrue de l'électorat. Avec le taux de participation électorale au Canada en déclin, nous nous sommes heurtés à l'attitude partagée par les jeunes selon laquelle « ça ne sert à rien d'aller voter ». Dans le système actuel, les suffrages exprimés par de nombreuses personnes qui ne sont pas reflétés dans les résultats des élections peuvent devenir source de découragement.

Le Parti libéral, le Nouveau Parti démocratique, le Parti vert et le Bloc Québécois appuient tous la réforme électorale, et les trois premiers ont placé cet enjeu au premier plan dans leur dernière campagne électorale en 2015. Seul le Parti conservateur s'oppose à la réforme électorale, et ce parti a subi une cuisante défaite. Par conséquent, l'Alliance 4 Democracy ne juge pas nécessaire la tenue d'un référendum – le Parti libéral a mentionné très clairement qu'il allait mettre un terme au système majoritaire uninominal à un tour, ce qui signifie que les dernières élections étaient un référendum *de facto*.

À la lumière des nombreuses discussions communautaires et collectives que nous avons réalisées, nous concluons que la représentation proportionnelle mixte (RPM) constitue le meilleur modèle que peut examiner le Comité, puisque ce système offre des variantes qui peuvent être modifiées afin que nous puissions créer un système typiquement canadien. Le vote unique transférable, bien qu'il soit essentiellement proportionnel, est un système plus complexe qui exige de plus grandes circonscriptions et qui est doté d'un seuil d'élection excessivement élevé, à un point tel que les partis ont de la difficulté à remporter un siège. De plus, la RPM est le système recommandé par la Commission du droit du Canada et par d'autres experts.

Nous conseillons fortement au Comité de ne pas mettre en œuvre un autre système majoritaire, comme le scrutin préférentiel (aussi appelé préférence alternée), qui peut fausser les résultats de manière plus importante que le système actuel. À la lumière de consultations, de webinaires et de recherches, nous avons appris que la RP offre de nombreux avantages (énumérés en dernière page), et nous avons joué un rôle actif dans la diffusion de ce message dans notre collectivité.

Nous conseillons vivement au Comité d'entamer immédiatement a) l'élaboration d'un processus visant à nous doter d'un système de RP et à mettre en œuvre un tel système avant la tenue des prochaines élections, et b) la mise en œuvre d'un programme pédagogique dès que le type de système de RP aura été choisi afin d'aider les Canadiens à être prêts à voter de manière éclairée au moment des prochaines élections. Tout comme de nombreux Canadiens, nous nous attendons à ce que la promesse selon laquelle « chaque vote doit compter » en 2019 soit honorée. Peu d'information circule dans les médias à l'égard de votre comité et de la façon dont les gens peuvent contribuer au processus. Nous vous suggérons donc respectueusement de publier des communiqués de presse portant sur les travaux que vous menez. De ce fait, vous mobiliserez plus de Canadiens dans cette initiative importante.

Nous vous remercions de votre travail acharné, des consultations que vous menez avec les citoyens et de l'intérêt que vous porterez à nos recommandations.

Gayle Neilson

Au nom du groupe de travail sur la représentation proportionnelle de l'Alliance 4 Democracy
scalliance4democracy12@gmail.com.

Avantages liés à la représentation proportionnelle

- Le fait que chaque vote compte fait en sorte que les citoyens se sentent représentés au Parlement
- Le taux de participation électorale est plus élevé puisque les citoyens participent davantage au processus électoral
- Le vote stratégique (ou le vote contre un parti) disparaît
- La division et la polarisation au Parlement diminuent
- La coopération accrue tend à favoriser une meilleure gouvernance axée sur les solutions à long terme
- Les citoyens sont plus informés sur les politiques et ils s'y intéressent davantage
- Les médias couvrent un plus vaste éventail de politiques
- La stabilité politique s'installe, même avec un gouvernement de coalition
- Le caractère antagoniste de la politique s'affaiblit et il y a davantage de coopération
- Le nombre de politiques sociales égalitaires s'accroît et les députés représentent mieux la diversité du Canada
- Les entreprises exercent un contrôle moins important sur les politiques
- Les députés, individuellement, se voient accorder plus de pouvoirs
- Les députés représentent mieux les souhaits de la population

Remarques : Pour une étude détaillée portant sur ces avantages, veuillez vous reporter à Lijphart, Arend. *Patterns of Democracy: Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*, Yale University Press, 2012.